



Saintes, le 24 octobre 2022

Notice d'information
Parc Naturel Régional du Morvan
du 6 au 14 juin 2023
Circuit en randonnée pédestre

Organisation : Strich & Lavoix
Tél: 06 86 73 73 04 & 07 88 48 37 02

La sortie est ouverte aux adhérents de Saintonge Aunis Randonnées, titulaires de la licence F.F.Randonnée 2022/2023 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés F.F.Randonnée.

Nombre de participants : 8 au minimum , 14 au maximum

Date : du mardi 6 juin 17 h au mercredi 14 juin 9 h 2023.

Rendez vous le mardi 6 juin à 17h à Anost 71550 Hôtel Fortin, fin du séjour mercredi 14 juin 2023 à 9h .

Programme :

Il s'agit d'un parcours en itinérance sur des sentiers de Grande Randonnée (G.R. 13 essentiellement) G.R.P. et P.R. dans le Parc Naturel Régional du Morvan

Départ d'Anost le mercredi 7 juin pour 7 jours de randonnée sur une boucle d'environ 175 km.

Les tracés précis seront communiqués avec le bulletin d'inscription définitive.

Etapas :

Etape 1 - Anost/Alligny en Morvan 21 km env. (déniv. : + 572m / - 591m)

Etape 2 - Alligny en Morvan / St Agnan 28 km env. (déniv. : + 706 m / - 630 m)

Etape 3 -St Agnan / Lac des Settons 27,5 km env. ou 24 km (déniv. : + 605 m / - 534 m)

Etape 4 - Lacs des Settons / Anost 23 km env. (déniv. : + 522 m / - 637 m)

Etape 5 -Anost / Glux en Glenne 30 km env. (déniv. : + 1045 m / - 854 m)

Etape 6 - Glux en Glenne / La Rivière 21,5 km env. (déniv. : + 681 m / - 823 m)

Etape 7 - La Rivière / Anost 24,5 km env. (déniv. : + 792 m / - 842 m)

Coût du séjour :

- 600 € qui comprend l'hébergement en hôtel ou gîte (chambre double ou twins, petits dortoirs) , en demi-pension (vin compris).
- Transport de bagages (80€ (+ ou - 10) par bagage, le montant sera communiqué ultérieurement .
- Possibilité de souscrire une assurance annulation rapatriement à l'inscription (21€ / personne à régler en sus).
- **Non compris** : tous les pique-niques du midi, boissons hors repas du soir, en cas, frais personnels, **frais de transfert Saintes / Anost A/R (Covoiturage recommandé)**, d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Inscriptions :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 novembre 2022, le bulletin ci dessous doit être remis ou envoyé aux organisateurs du séjour.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (chèque à l'ordre de SAR) .

Le chèque de réservation sera affecté au règlement des acomptes et un document contractuel « Morvan Juin2023 » sera remis après validation de l'inscription, une réunion préparatoire sera proposée aux participants. Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée, si leur nombre est supérieur à 14, une liste d'attente sera établie.

Paiements :

- Premier acompte de 150 € à l'inscription avant le 20 novembre 2022.
- Solde du séjour avant le 15 mai 2023.
- Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Saintonge Aunis Randonnées.

Conditions d'annulation de l'inscription :

En cas d'annulation sans assurance: les sommes versées ne seront pas remboursées sauf s'il y a une liste d'attente.

En cas d'annulation avec assurance (Voir conditions sur document Groupama): le participant sera remboursé par celle ci.

Recommandations:

C'est un voyage en itinérance, prévoir un équipement adapté : chaussures de grande randonnée, tenues tous temps, gourdes, sac à dos confortable.

Ce séjour s'adresse aux bons marcheurs.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Nom

Prénoms.....

Souscription d'une assurance annulation rapatriement: oui / non (rayer la mention inutile) ; Qté: ... soit ... € à régler en même temps que l'acompte (Chèque spécifique)

Montant du règlement:

Acompte: 150 € * X

Assurance facultative: 21 € * X

Montant des chèques:

Le solde: 450 € + portage des bagages à régler avant le 15 mai 2023.

A remettre ou à renvoyer à :

Strich (21, rue de la Chênaie 17100 Saintes)

ou

Lavoix (16, allée des chèvrefeuilles 17200 St Sulpice de Royan)

avant le 20 novembre 2022.